



## Bilan triennal de la Zone de protection Spéciale FR 1112013 « Sites de Seine-Saint-Denis »



## **Sommaire**

<b>I. Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis</b>	<b>p1</b>
I.1) fiche du multi-sites	
I.2) le Docob et ses objectifs opérationnels	
I.3) des espèces et des milieux	
<b>II. L'animation du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis</b>	<b>p6</b>
II.1) la gouvernance du site	
II.2) la vie du site	
II.3) une sensibilisation des partenaires	
<b>III. Le régime des incidences Natura 2000</b>	<b>p8</b>
III.1) rappel de la réglementation du site	
III.2) évaluation préliminaire ou évaluation complète, quelle procédure pour quelle situation ?	
III.3) liste des projets sur ou aux abords du site soumis au régime d'incidences	
<b>IV. Le suivi annuel des espèces du multi-sites N2000</b>	<b>p10</b>
IV.1) rappel des suivis réalisés	
IV.2) les résultats par habitat	
<b>V. La mise en œuvre des objectifs du Docob, bilan des dernières années</b>	<b>p15</b>
V.1) l'élaboration des plans de gestion	
V.2) les contrats Natura 2000 à l'œuvre pour améliorer les habitats d'espèces	
V.3) l'étude 2017 dédiée au Martin-pêcheur d'Europe	

## **Conclusion et perspectives**

## Le mot de l'animateur

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis, véritable réservoir de biodiversité en milieu urbain dense, surprend par sa richesse allant bien au-delà des 12 espèces d'oiseaux ayant prévalu le classement.

Depuis 2006, date de sa création, les habitats des espèces Natura 2000 ont évolué grâce à la mobilisation des acteurs du territoire. Les gestionnaires ont en effet développé leur savoir-faire au sein des 15 entités, expérimentant grâce aux contrats Natura 2000, des pratiques nouvelles pour créer des nouveaux habitats. L'écopâturage a par exemple permis de ré-ouvrir des milieux inaccessibles. La présence de troupeaux répond à plusieurs enjeux pour le site: entretien du milieu, enrichissement naturel, développement d'une mosaïque d'habitats, respect des cycles biologiques des insectes, conservation des espèces rustiques et sensibilisation du public. Les traitements mécaniques ont par ailleurs été limités et les coûts de gestion réduits.

Les trois dernières années ont été riches en matière de poursuite de la connaissance des espèces mais aussi de sensibilisation du public grâce au développement d'un réseau d'observ'acteurs Natura 2000 et enfin d'alerte des porteurs de projet sur la présence de ce patrimoine remarquable.

Animateur et services de l'Etat s'accordent à préserver tant que possible, le multi-sites de Seine-Saint-Denis de toute perturbation. Protéger cet espace est un devoir pour les 12 espèces patrimoniales mais c'est aussi une nécessité pour maintenir un cadre de vie exceptionnel au bénéfice des séquano-dyonisiens.



# I. Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis

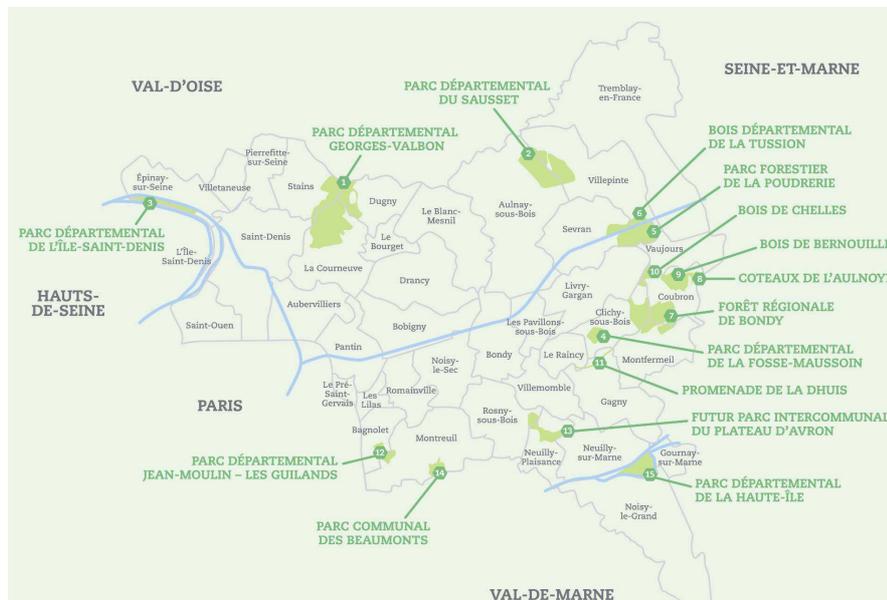
## I.1) Fiche du multi-sites

La Zone de Protection Spéciale de Seine-Saint-Denis créée en 2006 au titre de la Directive Oiseaux du réseau européen Natura 2000, s'étend sur 20 communes du département. Composée de 15 parcs et forêts, elle est principalement gérée par des organismes publics qui ont une parfaite connaissance du territoire et des enjeux du site.

12 espèces patrimoniales ont permis le classement du site à l'initiative du Département, des associations locales et de l'Etat. Cette diversité d'oiseaux rares constitue une richesse exceptionnelle pour le territoire de Seine-Saint-Denis.

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis possède deux particularités qui en fait un site particulier:

- seul multisites en Europe entièrement en zone urbaine dense.
- 15 « entités » fonctionnent en réseau et sont l'expression même du rôle de la trame verte et bleue.



### Document d'objectifs Natura 2000 « Sites de la Seine-Saint-Denis »

Zone de Protection Spéciale FR 1112013

Février 2011



Le Document d'objectifs (DOCOB) constitue le document de référence d'un site Natura 2000. Il fixe les mesures de gestion et les actions à mettre en œuvre afin de garantir la conservation des espèces et habitats d'espèces ayant valu la désignation du site. Ce document a été approuvé par arrêté préfectoral le 5 septembre 2011. Le Département a ensuite été désigné structure animatrice et ceci depuis le 29 novembre 2011 (renouvellement tous les trois ans).

La Présidence du COPIL annuel est assuré par le Vice-président du Département en charge des questions relatives à l'écologie urbaine.

## I.2) Le Docob et ses objectifs opérationnels

Le site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis présente des enjeux naturalistes remarquables pour un milieu urbain dense. Il dispose par ailleurs de potentialités d'accueil (nidification et/ou halte migratoire) avérées pour ces espèces. Pour autant, le site fait face à des équilibres localement précaires, du fait de la forte fréquentation, de nombreux projets d'urbanisation et d'un effort de prospection inégal.

Le DOCOB a été élaboré de façon à répondre à un double objectif, avec :

d'une part, transmettre aux gestionnaires des 15 entités des orientations et des outils afin d'atteindre les objectifs de maintien et d'amélioration d'un état de conservation favorable aux espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux »,

et d'autre part, d'accompagner les porteurs de projets notamment d'aménagement à proximité de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) afin au mieux d'éviter tout impact, voire de limiter les impacts potentiels négatifs des aménagements urbains sur les enjeux de conservation du site Natura 2000.

Le DOCOB du site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis définit 4 grands Objectifs de Développement Durable (ODD), qui visent à conserver voir améliorer les effectifs des 12 oiseaux :

**ODD1 : « Améliorer la gestion en faveur des milieux et des oiseaux Natura 2000 »**

Visé à augmenter la surface et améliorer la qualité écologique des habitats des 12 oiseaux, afin de permettre aux populations de se développer. Des préconisations d'actions d'aménagements et de gestion pour les différents milieux (humides, ouverts et forestiers) sont ainsi proposées aux gestionnaires.

**ODD3 : « Maîtriser les impacts des plans et projets urbains , sur et à proximité du site, et améliorer la connectivité du réseau d'entités »**

La dynamique des projets urbains autour du site Natura 2000 est très forte, notamment pour le développement des transports en commun et la construction de logements, deux enjeux majeurs pour le territoire. L'information des porteurs de projets est un enjeu primordial, pour éviter à terme un mitage du site, de même que le maintien et l'amélioration des connexions écologiques entre les entités.

**ODD2 : « Favoriser une fréquentation du public en adéquation avec la conservation des espèces et de leurs habitats »**

Environ 12 millions de visiteurs par an fréquentent les parcs ce qui est considérable. Cet équilibre entre loisirs et biodiversité constitue un enjeu majeur pour le site.

**ODD4 : « Développer des actions de valorisation du site et de sensibilisation à l'environnement »**

Le site Natura 2000 constitue une vitrine pour sensibiliser les citoyens à la présence de la biodiversité dans leur ville. Cet objectif vise à faire connaître le site et ses espèces aux différents publics (grand public, scolaires, élus, aménageurs) afin de leur permettre de prendre conscience de la nécessité d'œuvrer pour le préserver.

## I.3) Des espèces et des milieux



### Liste rouge nationale

En Danger

**Habitat:** roselières inondées, les phragmitaies et les typhaies entrecoupées de saules

**Alimentation:** petits poissons, amphibiens, invertébrés aquatiques et mollusques. Pille occasionnellement les nids de rousserolles.

**Menaces:** le Blongios nain souffre de la dégradation des zones humides, de la disparition des zones d'halte et d'une forte mortalité en migration.



### Liste rouge nationale

Vulnérable

**Habitat:** marais d'eau douce avec roselière conséquente d'un seul tenant. Parfois dans des zones plus restreintes si la ressource alimentaire est

importante.

**Alimentation:** petits poissons, insectes, amphibiens, vers voir petits mammifères et jeunes oiseaux.

**Menaces:** dégradation et disparition des zones humides en particulier les roselières. L'espèce souffre également du dérangement par l'homme et ses animaux



### Liste rouge nationale

Vulnérable

**Habitat:** eaux calmes peu profondes et poissonneuses. Il apprécie particulièrement les rives arborées.

**Alimentation:** les poissons constituent la plus grande partie du régime alimentaire. Se nourrit secondairement d'insectes, de crustacés et de petits batraciens.

**Menaces:** la pollution des rivières, les canalisations, les drainages menacent le Martin-pêcheur.



### Liste rouge nationale

Préoccupation mineure

**Habitat:** les zones côtières mais aussi l'intérieur des terres le long des rivières, fleuves et lacs.

**Alimentation:** petits poissons capturés en plongeant avec habilité.

**Menaces:** Le dérangement sur les sites de nidification, les aménagements des fleuves et lacs ainsi que la disparition des sites de nidifications (suppression des flots naturels pour la navigation, barrage augmentant les niveaux d'eau) constituent les principales menaces.



### Liste rouge nationale

Préoccupation mineure

**Habitat:** zones humides saumâtres ou salées. Affectionne les rives des cours d'eau, les marais intérieurs et les étangs riches en hélophytes et saules.

**Alimentation:** consomme une grande variété d'insectes, de mollusques et d'araignées.

**Menaces:** régression constante et disparition des zones humides en France. Drainages suivis de mises en culture, ainsi que les aménagements de tous types.



### Liste rouge nationale

Vulnérable

**Habitat:** recherche les espaces découverts et sauvages ainsi que les prairies et les terrains cultivés. Il apprécie particulièrement les champs en friche entrecoupés de haies et de bosquets.

**Alimentation:** se nourrit principalement de petits mammifères et de passereaux. Il peut consommer des insectes à l'occasion.

**Menaces:** disparition et modification de son habitat naturel. Dérangement de son site de nidification.





## Liste rouge nationale

Préoccupation mineure

**Habitat:** grand massif de conifères ou de feuillus qui possèdent de grands arbres (tronc de plus de 40 cm de diamètre) où l'espèce creuse sa loge.

**Alimentation:** fourmis et insectes xylophages se trouvant dans le bois, délogés grâce à sa longue langue collante filiforme.

**Menaces:** coupe des vieux arbres et arbres morts. Fragmentation des massifs boisés du département par l'urbanisation.



## Liste rouge nationale

Préoccupation mineure

**Habitat:** vit dans les vieilles futaies de chênes, ponctuées de taillis de charmes et parfois d'aunies ou de robiniers.

**Alimentation:** principalement d'insectes (adultes et larves). Il va chercher les insectes à la surface de l'écorce. Il peut aussi se nourrir de graines ou de glands.

**Menaces:** la destruction et la fragmentation de ces massifs forestiers, ainsi que la non régénération des chênaies.



## Liste rouge nationale

Préoccupation mineure

**Habitat:** zones alternant cultures, prairies et bois ainsi que les forêts.

**Alimentation:** guêpes et larves d'hyménoptères (bourdons, guêpes).

**Menaces:** Dégradation des habitats naturels, réduction de sa ressource alimentaire du fait de l'agriculture moderne (insecticides). Les sites de reproduction forestiers sont à protéger de tout dérangement pendant la nidification (mai à août).



## Liste rouge nationale

Préoccupation mineure

**Habitat:** prairies de fauche, pâtures et zones piquetées d'arbustes épineux de 1 à 3 mètres de haut.

**Alimentation:** coléoptères et autres insectes, petits oiseaux et lézards. Empale parfois des insectes sur une épine ou sur un fil barbelé afin de constituer un « garde manger ».

**Menaces:** déprise agricole (enrichissement), diminution de la ressource alimentaire (gros insectes) liée à l'agriculture intensive et à l'urbanisation..



## Liste rouge nationale

En Danger

**Habitat:** paysages ouverts et agricoles, parsemés de haies et de bosquets

**Alimentation:** principalement des micromammifères (campagnols, mulots) et des passereaux. Il peut également chasser des reptiles (lézards, serpents) ou des insectes de grande taille

**Menaces:** l'intensification des pratiques agricoles, le braconnage et la destruction des nids lors des moissons.



## Liste rouge nationale

Préoccupation mineure

**Habitat:** milieux ouverts à végétation peu élevée comme les champs, cultures et friches hautes.

**Alimentation:** principalement des micromammifères (campagnols et mulots). Chasse de nombreuses autres proies allant du lombric au pigeon !

**Menaces:** disparition des habitats favorables, destruction des nids au sein des cultures lors des moissons et régression des disponibilités alimentaires.



## II. L'animation du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis

### II.1) la gouvernance du site

#### **le comité de pilotage : objet et composition**

Les Comités de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis permettent de réunir l'ensemble des membres du Comité sous la Présidence de Monsieur Belaïde Bedreddine, Vice-président chargé de l'écologie urbaine, de l'environnement et de l'assainissement (cf. annexe 1: composition du copil).

Le COFIL annuel est une étape essentielle dans le suivi du site Natura 2000. Il a pour objet la présentation des missions de la structure animatrice, ainsi qu'un bilan succinct des actions des années passées: « Animation du DOCOB » (A1); « Mise en place des plans de gestion pour chaque entité » (G1); « Suivi des espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux et de leurs habitats » (S1); « Communication et sensibilisation sur les enjeux du site Natura 2000 » (C1).

C'est un moment unique pour échanger sur l'état de conservation des espaces et sur les pratiques de gestion des différents gestionnaires du site, les nouvelles données ou les dossiers qui mériteraient plus d'attention.

Le COFIL permet enfin, tous les trois ans d'élire la structure porteuse et son président. En 2018, l'animation devra être renouvelée.

### II.2) la vie du site

#### **des échanges réguliers entre gestionnaires et avec les services de l'Etat**

Des échanges annuels avec les 6 gestionnaires publics (Département, Agence des espaces Verts, Est-Ensemble, Communes de Coubron, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois) sont nécessaires. Ils permettent en effet de faire le point sur l'avancée des plans de gestion, sur le suivi des espèces Natura 2000 ainsi que sur leurs propositions de contrat Natura 2000. Ces réunions sont aussi l'occasion d'échanger sur les pratiques ainsi que sur les projets d'urbanisation autour des entités.

Les échanges entre l'animateur et les services de l'Etat sont fréquents sur les questions de mise en œuvre du DOCOB, le suivi des contrats Natura 2000 et les études réglementaires. La DRIEE est aussi conviée à l'ensemble des réunions des partenaires et aux suivis des oiseaux organisés par l'animateur.

## les campagnes d'inventaires sur le mutli-sites afin de rendre compte de l'évolution de l'état des espèces

Les associations naturalistes locales sont associées pour définir le suivi des 12 oiseaux Natura 2000 à mener sur les parcs départementaux.

En parallèle, l'animateur du site Natura 2000 organise avec les gestionnaires des campagnes complémentaires sur des sites peu prospectés et pour des espèces moins connues. Les discussions ont permis de déterminer les espèces à cibler, les méthodes, et les modalités de restitution des données.

## des études financées en partie par l'UE pour mieux connaître l'écologie des espèces du site

Des études dites d'animation car en partie financées par l'Union Européenne (FEADER) sont également présentées chaque année auprès des partenaires. Elles visent à mieux appréhender les sites d'habitats potentiels sur le site, elles sont menées avec l'objectif de mettre en œuvre de contrats de restauration.

Le DOCOB est l'outil principal de gestion d'un site Natura 2000. En ce sens, il définit l'ensemble des actions prioritaires susceptibles d'être mises en œuvre pour atteindre les quatre objectifs de développement durable. Construit en 2010 et validé en 2011 par arrêté préfectoral, il est la référence du multi-sites.

Le multi-site étant un écosystème complexe qui évolue au fur et à mesure au gré de la gestion, des changements climatiques, des aménagements aux abords et de la dynamique des populations d'oiseaux. En ce sens, le DOCOB doit lui aussi évoluer pour être sens cesse au plus proche de la réalité du terrain. L'actualisation de ce document est par ailleurs nécessaire dans la mesure où de grands projets sont amenés à être réalisés sur le territoire séquano-dyonisien.

L'actualisation du DOCOB consistera à mettre à niveau l'ensemble des cartes de territoires des espèces Natura 2000 en fonction des données les plus récentes, de modifier les statuts des espèces (ex: Blongios nain nicheur certain sur le parc départemental du Sausset), d'inclure de nouvelles actions éligibles au financement européen. Le prochain COPIL permettra au quorum d'apprécier le travail réalisé et de valider son actualisation.

Il est à noter que l'actualisation comme la révision d'un DOCOB sera à partir de 2018 finançable par le FEADER sous une nouvelle mesure.

## II.3) Une sensibilisation des partenaires

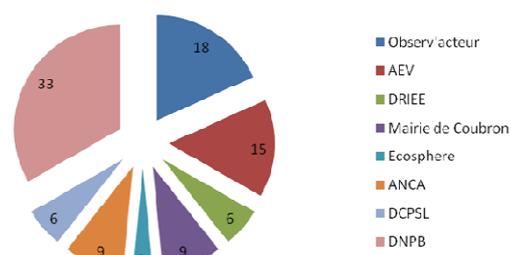


Des formations spécifiques à ces espèces ont été réalisées par le bureau d'études Ecoter durant toute l'année 2017 auprès d'un public d'observateurs ou de gestionnaires afin de former le public et collecter des données nouvelles sur les sites les moins inventoriés..

Le cycle de formation s'est organisé autour de 7 demi-journées et une journée complète. Les sorties terrain étaient encadrées par un expert ornithologue et l'animateur et limitées à 15 personnes pour être le moins impactant sur les espèces recherchées.

Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de personnes qui sont venues profiter de ces formations gratuites et elles ont contribué à la récolte de près de 400 données. Les participants ont d'ailleurs eu la chance d'observer le Blongios nain au parc départemental Georges-Valbon, la Sterne pierregarin dans les parcs départementaux du Sausset et de la Haute-Ile, le Pic noir et mar en Forêt Régionale de Bondy.

Répartition des effectifs par structure



Ces formations ont aussi pu aborder les enjeux des entités et de partager une vision commune de la gestion « idéale ». Les participants venant de structures différentes ont pu échanger et découvrir de nouvelles pratiques.



### III. Le régime d'incidences Natura 2000

#### III.1) rappel de la réglementation du site

Tout projet, plan ou programme susceptibles d'avoir des impacts sur le site Natura 2000 est concerné par le dépôt d'un dossier des incidences. L'ensemble des cas sont recensés dans trois listes:

- une liste nationale des documents de planification, projets, manifestations soumis à une évaluation des incidences Natura 2000 - art R.414-19 du code de l'environnement
- Deux listes locales: - L.414-4-III-2° du Code de l'Environnement des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000
  - L.414-4-IV du Code de l'Environnement des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000, ne relevant pas d'un régime administratif d'autorisation, d'approbation ou de déclaration au titre d'une législation ou d'une réglementation distinctes de Natura 2000.

#### III.2) Evaluation préliminaire ou évaluation complète, quelle procédure pour quelle situation ?

Ces trois dernières années, plus de soixante projets ont ainsi fait l'objet d'une procédure réglementaire Natura 2000. Parmi eux, on note trois cas:

- les manifestations sportives ou culturelles de faible importance qui sont ancrées dans l'objectif du DOCOB d'accueil et de sensibilisation des publics. Le porteur de projet doit alors prendre attache avec l'animateur et remplir un formulaire d'évaluation préliminaire.
- Les projets aux abords du site Natura 2000 sont soumis à une évaluation des incidences complète comprenant des inventaires restreints sur zone notamment sur les périmètres très prospectés (cas des parcs départementaux). La prise de contact de l'animateur en amont du projet est nécessaire pour une présentation exhaustive. Celui-ci pourra également vous donner des pistes pour une meilleure prise en compte des éléments réglementaires.
- Les projets sur le site Natura 2000 sont soumis à une évaluation des incidences complète comprenant obligatoirement des inventaires sur le cycle complet des espèces Natura 2000 (1 an de prospection) et des études des habitats présents. Dans le cas d'incidences notables sur les espèces ou habitats d'espèces ayant valu la désignation du site Natura 2000, le document réglementaire est transmis à l'Union Européenne par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Dans tous les cas, la prise de contact avec l'animateur est fortement conseillée afin de faciliter la bonne réalisation du projet dans les délais impartis.

### III.3) liste des projets sur ou aux abords du site soumis au régime d'incidences

Evaluation	2015	2016	2017
<b>Sur le site</b>	Logement Dugny L'Orée du bois Projet de collège de Montreuil Manifestation sportive en Forêt Régionale de Bondy	Collège de Montreuil 3 manifestations sportives en Forêt Régionale de Bondy Aire de jeux aux Beaumonts Dévoisement de piste cyclable à la Poudrerie Lieu éphémère de préfiguration Médicis sur la Dhuis (EPCC)	Crosscountry en Forêt Régionale de Bondy Festival à Georges Valbon Salon international du Bourget Canalisation Garges-Epinay Passerelle Haute Ile Intervention ANCA Plateau d'Avron Ville Vie Vacances Forêt Régionale de Bondy Plan de gestion du parc départemental de la haute-Ile
<b>Hors du site</b>	Parvis de la gare TLN Plaine Commune, projet du Grand Paris Express (portion 11, 15 et 17), projet de centre culturel musulman.	Parvis de la gare Dugny La Courneuve, projet de construction de logement Les nouveaux constructeurs Stains Europacity ZAC de la Pépinière ICPE Coubron Eglise Jean XXIII Clichy-sous-Bois	ZAC Ecofluvial Ile-Saint-Denis SGP ligne 15, 16, 17 ORCOD IN Jeux Olympiques

#### Les documents ressources sont disponibles:

- Listes:

Nationale: [http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/R414-19\\_ListeNationale\\_cle79e11d.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/R414-19_ListeNationale_cle79e11d.pdf)

Locale 1: [http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP93\\_EIN1ere\\_liste\\_\\_310811\\_cle1f1421.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP93_EIN1ere_liste__310811_cle1f1421.pdf)

Locale 2: [http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete\\_prefectoral\\_Seine-Saint-Denis\\_liste\\_locale\\_2\\_Natura\\_2000\\_cle017498.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete_prefectoral_Seine-Saint-Denis_liste_locale_2_Natura_2000_cle017498.pdf)

- Formulaire préliminaire d'évaluation des incidences: [http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Formulaire\\_preliminaire\\_EIN2000\\_Edition\\_dec\\_2015.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Formulaire_preliminaire_EIN2000_Edition_dec_2015.pdf)

- Informations complémentaires: <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/outils-d-accompagnement-de-l-evaluation-des-a1140.html>

## IV. Le suivi des espèces du multi-sites N2000

### IV.1) Rappel des suivis réalisés

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis est largement suivi chaque année par différents acteurs du territoire. Dans le DOCOB, il est inscrit comme action forte :S1 : Suivi des espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et de leurs habitats ». Tout est ainsi mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

Tout d'abord, le Département réalise des suivis annuels dans ses parcs grâce à des conventions financières avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Centre Ornithologique de la Région Ile-de-France (Corif). Ces deux associations réalisent des suivis annuels pendant la période de reproduction et celle d'hivernage selon un protocole standardisé. Ces expertises permettent un suivi de l'évolution des populations d'oiseaux sur le territoire.

En complément de ces passages, de nouvelles expertises propres à certaines espèces du site Natura 2000 (Blongios nain par exemple) sont réalisées depuis 2015. Elles ont pour objectif de suivre les contrats de restauration dans le cadre de l'animation du site.

Par ailleurs, plus localement des associations réalisent des suivis de l'avifaune. C'est le cas par exemple des naturalistes de l'association Beaumont Nature en Ville dont la connaissance remonte aux années 80. Bien que non standardisé, le suivi permet d'avoir une idée assez claire sur l'évolution des populations sur ces territoires.

Enfin, l'animateur organise depuis 2016 des sessions de suivis des espèces forestières (Pic noir, Pic mar et Bondrée apivore) sur les grands massifs boisés du département. Ces campagnes visent à homogénéiser notre connaissance du territoire. Pour se faire, il fait appel aux partenaires publics (AEV, MNHN, ...) et à des étudiants préparant le Brevet de Techniciens Supérieurs en Gestion et Protection de la Nature.

Les passages réalisés sur le site Natura 2000 pour les 6 espèces les plus communes sont décrites dans le tableau ci-après:

Espèce	Action S1 du DOCOB	2015	2016	2017
<b>Blongios nain</b>	Suivi annuel à Georges Valbon et au Sausset. Tous les deux ans sur la forêt de Bondy	Suivi annuel du Blongios nain à Georges Valbon et au Sausset, réalisé par LPO pour le compte du Département. ¶  Etude d'Ecoter sur cette espèce	Suivi annuel du Blongios nain à Georges Valbon et au Sausset, réalisé par LPO pour le compte du Département.	Suivi annuel du Blongios nain à Georges Valbon et au Sausset, réalisé par LPO pour le compte du Département.
<b>Bondrée apivore</b>	Tous les 2 ans sur le bois de Bernouille.	2 passages de l'animateur au Bois de Bernouille	2 passages de l'animateur au Bois de Bernouille 1 passage au Plateau d'Avron	2 passages de l'animateur au Bois de Bernouille
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	Suivi tous les deux ans à l'Île-Saint-Denis et la Haute-Île	Suivi de l'avifaune à la Haute-Île réalisé par le CORIF pour le compte du Département.	Suivi de l'avifaune à l'Île-Saint-Denis, réalisé par le CORIF pour le compte du Département.	Suivi de l'avifaune à la Haute-Île réalisé par le CORIF pour le compte du Département.
<b>Pic noir</b>	Tous les deux ans à la Poudrerie, bois de la Tussion, forêt de Bondy, Fosse Maussoin, bois de Chelles, bois de Bernouille et Coteaux de l'Aulnoye.	Suivi de l'avifaune à la Fosse Maussoin et à la Poudrerie, réalisé par le CORIF pour le compte du Département. ¶  Passage au bois de Bernouille, Forêt Régionale de Bondy et Coteaux de l'Aulnoye par l'animateur	Suivi de la Poudrerie réalisé par le CORIF  2 passages en Forêt Régionale de Bondy par l'animateur (+ BTSA GPN)	Suivi de la Poudrerie réalisé par le CORIF  1 passage en Forêt Régionale de Bondy, Bois de Bernouille et Coteaux de l'Aulnoye par l'animateur (+ BTSA GPN)
<b>Pic mar</b>	Tous les deux ans à la Poudrerie, bois de la Tussion, forêt de Bondy, Fosse Maussoin, bois de Chelles, bois de Bernouille et Coteaux de l'Aulnoye.	Passage au bois de Bernouille, Forêt Régionale de Bondy et Coteaux de l'Aulnoye par l'animateur	Suivi de la Poudrerie réalisé par le CORIF  2 passages en Forêt Régionale de Bondy par l'animateur (+ BTSA GPN)	Suivi de la Poudrerie réalisé par le CORIF  1 passage en Forêt Régionale de Bondy, Bois de Bernouille et Coteaux de l'Aulnoye par l'animateur (+ BTSA GPN)
<b>Sterne pierregarin</b>	Tous les ans pour la Haute-Île, tous les deux ans pour l'Île-Saint-Denis, Georges Valbon et le Sausset.	Suivi de l'avifaune à la Haute-Île, à Georges Valbon et au Sausset, réalisé par le CORIF et la LPO pour le compte du Département.	Suivi de l'avifaune à l'Île-Saint-Denis et Haute-Île, à Georges Valbon et au Sausset, réalisé par le CORIF et la LPO pour le compte du Département. ¶  Suivi de l'avifaune à la Haute-Île réalisé par le CORIF pour le compte du Département.	Suivi de l'avifaune à la Haute-Île, à Georges Valbon et au Sausset, réalisé par le CORIF et la LPO pour le compte

## IV.2) les résultats par habitat

### Les espèces des milieux humides



Les espèces de milieux humides à savoir le Blongios nain, le Butor étoilé, le Martin-pêcheur d'Europe et la Sterne pierregarin font parties des espèces les plus observés du site Natura 2000.

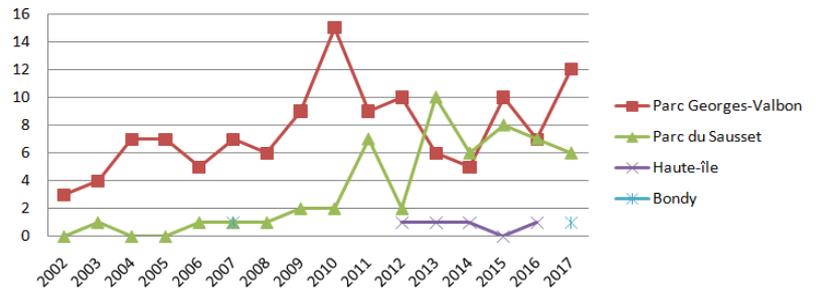
Butor étoilé et Blongios nain possèdent une écologie proche et des évolutions de populations similaires. En effet, l'étude de l'évolution des populations de ces hérons depuis les années 2000 révèle que les effectifs ont progressé et atteignent aujourd'hui un pallier. Les deux espèces ont colonisé les territoires favorables à leur survie et sont en recherche de nouveaux.

Les travaux réalisés dans le cadre des contrats de restauration Natura 2000 répondent à cet enjeu. En effet, ils ont pour objectif de donner à ces nouveaux individus ou couples les milieux adéquats à leur expansion.

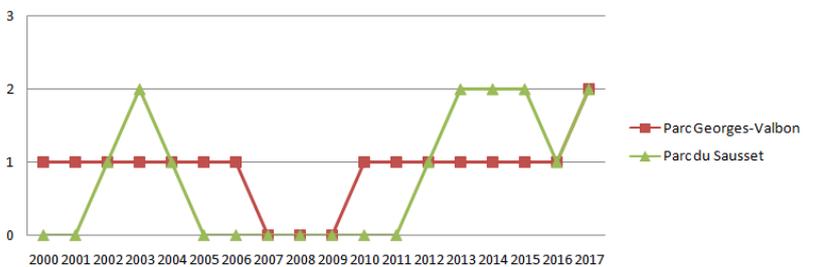
Si aujourd'hui, seuls les parcs du Sausset et Georges-Valbon sont des bastions pour l'espèce, les nouvelles observations même ponctuelles sur d'autres entités (Forêt régionale de Bondy; parc départemental de la Haute-Ile) du site Natura 2000 laissent penser que ces sites seront colonisés.

Dans le cas du Martin-pêcheur d'Europe, les observations restent régulières sur le site Natura 2000. L'étude de l'année 2017 a d'ailleurs permis de mieux évaluer le potentiel d'accueil dans les parcs et forêts. Les travaux envisagés sont faciles à mettre en œuvre et pourraient voir le jour à partir de 2018. L'objectif étant de favoriser la nidification de l'espèce sur le site Natura 2000 et non en dehors comme c'est le cas aujourd'hui.

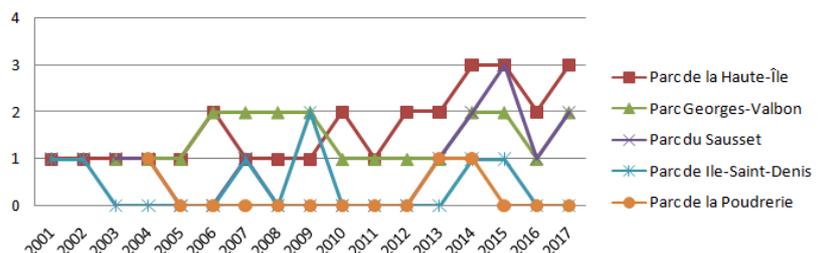
#### Evolution de la population de Blongios nain



#### Evolution de la population de Butor étoilé

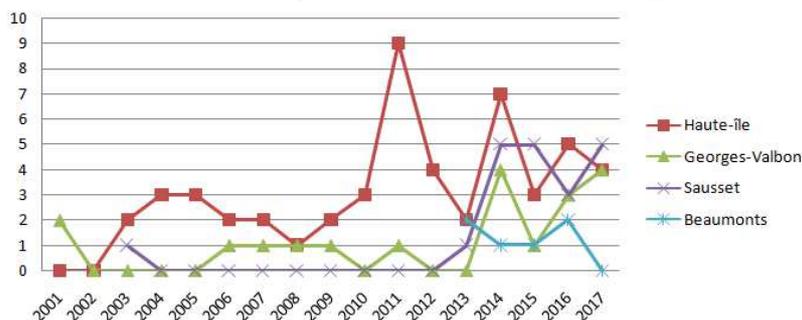


#### Evolution de la population du Martin-pêcheur d'Europe



Enfin, la Sterne pierregarin voit sa population nicheuse sur le site augmenter par la présence de radeaux présents sur les plans d'eau. Ce dispositif permet à l'espèce de s'affranchir des risques de prédation ou d'engloutissement des nichées par une montée des eaux et sécurise ainsi la phase de reproduction. Le contrat Natura 2000 de l'année 2017 au parc départemental de la Haute-Ile permettra sans doute d'accueillir une vraie colonie de sternes en proposant deux radeaux suffisamment grands pour plusieurs couples.

Evolution de la population de Sterne Pierregarin



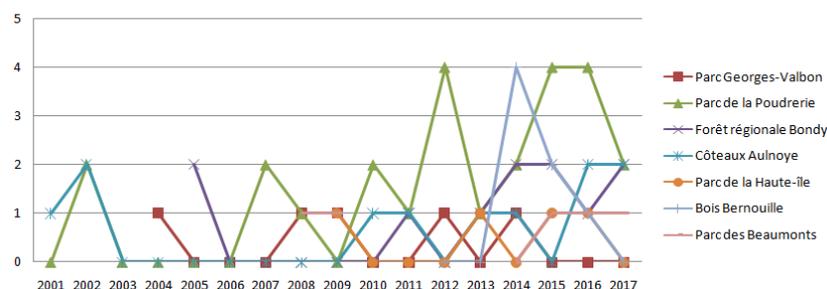
### Les espèces des milieux forestiers



Les espèces des milieux forestiers sont bien représentées en Seine-Saint-Denis mais les territoires de nidification précis restent peu connus. Ces espèces font l'objet depuis 2015 d'un suivi plus conséquent.

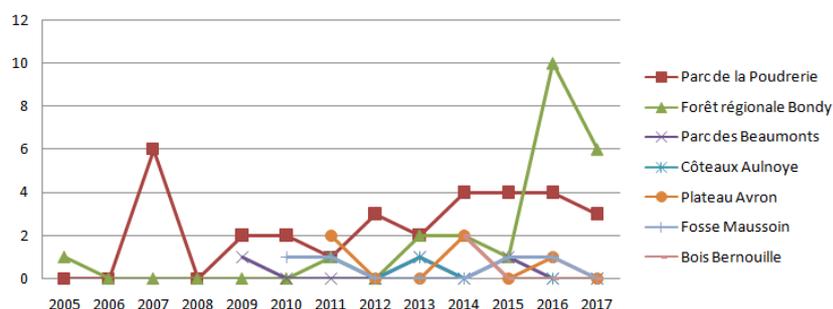
Le Pic noir est en progression en France et en région Ile-de-France. La population en Seine-Saint-Denis est limitée par le peu de boisement d'une superficie importante d'un seul tenant. En effet, l'espèce possède un territoire de 200 à 400 ha et est très territoriale. Or, en Seine-Saint-Denis, il n'existe que 3 boisements s'approchant des 200 ha avec du bois mature. 3 couples maximum peuvent donc en théorie s'installer. Les dernières études indiquent 2 couples certains (loge connue) et 1 couple probable.

Evolution de la population de Pic noir



La population de Pic mar a augmenté de manière importante depuis la mise en place du suivi en 2015. Depuis, les observations sont de plus en plus fréquentes. L'espèce semble trouver en Seine-Saint-Denis des milieux favorables à son expansion.

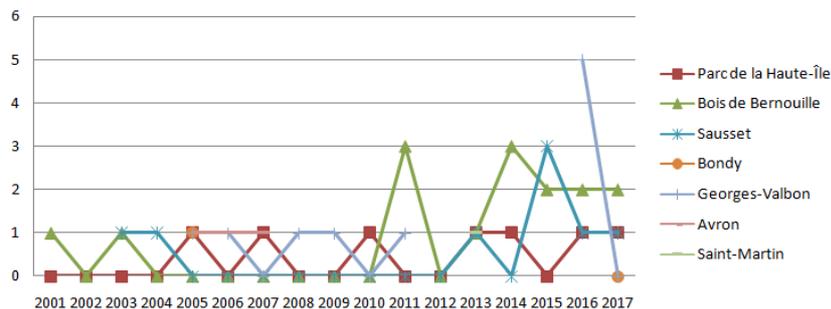
Evolution de la population de Pic mar



Le territoire de la Bondrée apivore est connu en Seine-Saint-Denis depuis 2011. Suite au suivi annuel, le couple de Bondrée apivore est toujours observé au Bois de Bernouille. L'aire (nid) du rapace est néanmoins introuvable du fait de la densité de ce boisement.

L'espèce est aussi observée en migration sur le site et notamment au parc des Beaumonts. Favoriser cette espèce n'est pas simple en Seine-Saint-Denis car elle dépend directement des espaces ouverts et agricoles à proximité d'un boisement. Ces milieux ne sont plus très nombreux dans le Département.

Evolution de la population de Bondrée apivore



### Les autres espèces de milieux ouverts ou semi-ouverts

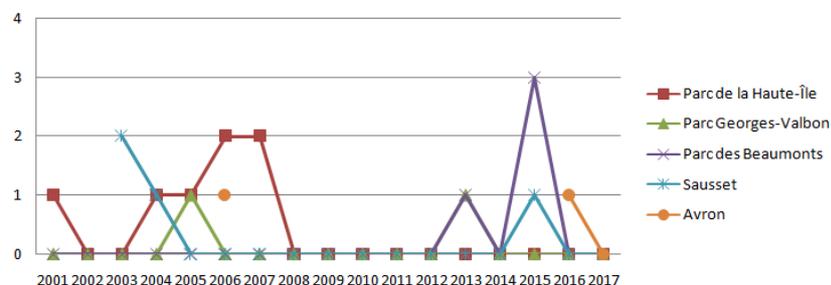


Les espèces propres à une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts sont peu présents en Seine-Saint-Denis. Les observations restent anecdotiques malgré des efforts concédés par les gestionnaires en leur faveur via des contrats de restauration Natura 2000.

La Pie-grièche écorcheur par exemple est ponctuellement observée sur le site Natura 2000 comme l'indique le graphique. En effet, cette espèce a des exigences fortes en termes d'habitat. Elle incarne bien la notion d'espèce parapluie. La gestion en prairie rase piquetée de buissons d'épineux permet l'accueil d'une multitude d'espèces avicoles mais également d'insectes et de reptiles.

Les dernières observations ont eu lieu au parc des Beaumonts et au Plateau d'Avron pour des haltes migratoires.

Evolution de la population de Pie-grièche écorcheur

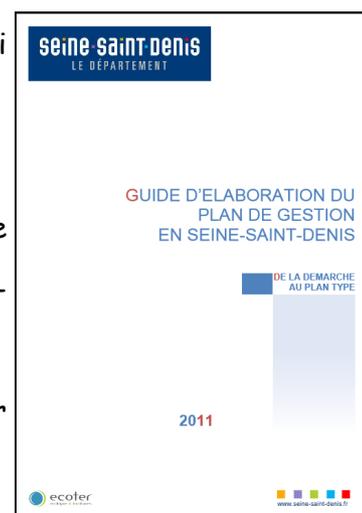


## V. La mise en œuvre des objectifs du Docob, bilan de l'année 2017

### V.1) l'élaboration des plans de gestion

Une des actions prioritaires du Docob est la constitution de plans de gestion pour chacune des entités. En effet, l'idée est de créer une unité de gestion à l'échelle du site représenté par cet outil. C'est pourquoi dès 2011, le Département en tant que structure animatrice du site Natura 2000 s'est engagé dans la conception d'un document d'aide à la rédaction de plan de gestion. Le document disponible sur le site [parcinfoseinesaintdenis](http://parcinfoseinesaintdenis), décrit les quatre étapes :

- les inventaires les plus complets possible (ensemble des taxons probables) qui permettent de dresser un état initial du site
- le diagnostic aussi bien écologique que socio-économique.
- Les enjeux et objectifs issus du diagnostic et qui permettent de définir une orientation pour la gestion. A noter que les objectifs du DOCOB sont à retrouver dans cette partie également.
- La stratégie et le plan d'actions qui recensent les fiches actions, le calendrier de mise en œuvre et la budgétisation.



L'élaboration des plans de gestion sur les entités du site Natura 2000 permet de développer une réflexion globale et transversale sur chaque parc, et d'y concilier différents enjeux : biodiversité, paysage, usages sociaux et économiques, éducation relative à l'environnement, communication, etc.

De nombreux plans de gestion sont aujourd'hui terminés principalement dans les parcs départementaux: parc départemental Georges-Valbon, parc départemental du Sausset, parc départemental Jean-Moulin Les Guilands, parc forestier de la Poudrenie et parc départemental de la Haute-Ile.

En 2017, le plan de gestion de la Haute-Ile a été achevé après 1 an et demi d'études. D'autres gestionnaires se lancent également dans la démarche d'élaboration à savoir le parc des Beaumonts et le parc du Plateau d'Avron. Le complexe boisée Forêt Régionale de Bondy—Coteau de l'Aulnoye géré par l'Agence des Espaces Verts est lui soumis au régime forestier. En ce sens, il revient à l'Office Nationale des Forêts de co-rédiger un plan d'aménagement forestier.



## V.2) les contrats Natura 2000 à l'œuvre pour améliorer les habitats des espèces

### Nouvelle programmation FEADER

Depuis 2014, la France s'est engagée sur un nouveau programme du Fond Européen agricole de développement rural. Contrairement à l'ancien FEADER où l'Etat était seul gestionnaire de ces fonds, c'est aujourd'hui la Région qui pilote le versement avec l'appui de l'Etat qui reste service instructeur des dossiers contractuels. Pour ce faire, Etat et Région ont développé des outils d'analyse et de suivi. Or, ces outils ne sont pas encore complétement fonctionnels ce qui occasionnent de nombreux retards dans le paiement des contrats. Il faut ainsi compter à minima 2 ans pour être remboursé.

### Bilan des contrats sur cette programmation

Le département de la Seine-Saint-Denis a obtenu jusque là sur cette nouvelle programmation 5 contrats Natura 2000 pour trois espèces cibles: le Blongios nain et la Sterne pierregarin en recherche de territoire de nidification et le Butor étoilé profitant des roselières pendant la période hivernale.

4 contrats ont permis de restaurer un milieu de roselière:

- par la reprise de berge en Forêt Régionale de Bondy et au parc départemental de la Haute-Ile en 2016. Les premières observations en 2017 montrent un agrandissement des surfaces de roselières notamment sur les berges de l'Etang Virginie.
- Par la lutte contre les espèces envahissantes sur le Vallon écologique au parc départemental Georges-Valbon en 2016. La réouverture a permis de donner de l'espace à la roselière qui accueille de nouveau le Blongios nain.
- Par la plantation de roselières adultes issues du parc départemental Georges-Valbon sous containers pour lutter contre le broutage des oies bernaches. Cette expérimentation permettra de créer une roselière de 400 m<sup>2</sup> sur le lac des Oiseaux.

1 contrat favorable à la création d'un habitat de reproduction de la Sterne pierregarin a été mis en œuvre. Il consiste à la mise en commun de 6 radeaux à sterne afin de constituer deux plateformes suffisamment grande (environ 42 m<sup>2</sup> chacune) pour accueillir une colonie de sternes. Ce contrat a été réalisé en 2017 au parc départemental de la Haute-Ile sur deux bassins à proximité de la Marne, trame bleue très empruntée par l'espèce cible.

Bénéficiaire	Montant total (€)	Actions prévues	Espèces concer-	Surface	Mesure DOCOB	Avancement
<b>Parc Georges Valbon</b>	98 400 (60 000 en 2016 puis 9 600 chaque année)	Identification, marquage conservation d'arbres remarquables. Débroussaillage et ramassage. Coupe des essences envahissantes Dessouchage si nécessaire. Enstérage. Entretien sur 4 ans.	Blongios nain Butor étoilé	8000 m <sup>2</sup>	G2	Travaux 2016 Entretien 2017, 2018, 2019,2020
<b>Parc de la Haute-Ile</b>	121 305.50	Prélèvement de la terre de haut de talus Remodelage de la berge par terrassement. Pose de nattes pré-cultivées Pose d'une clôture	Blongios nain Butor étoilé	3450 m <sup>2</sup> 700 m <sup>2</sup> de nattes 730 mL de clôture	G2	Travaux 2016
<b>Forêt Régionale de Bondy</b>	11 450	Intervention mécanique de recépage et d'arrachage des cépées Pose d'une clôture	Blongios nain Butor étoilé	1700 m <sup>2</sup>	G2	Travaux 2016
<b>Parc Georges Valbon</b>	66 662,36 sur 2 ans	Prélèvement de roselières adultes (1400 pieds) Plantation échelonnée pour une bonne croissance. Mise sous couvert des plantations pour en assurer la protection	Blongios nain Butor étoilé	400 m <sup>2</sup>	G2	Travaux 2017 et 2018
<b>Parc de la Haute-Ile</b>	35 185,16	Conception des plateformes Mise à l'eau	Sterne pierregarin	84 m <sup>2</sup>	G3	Travaux 2017

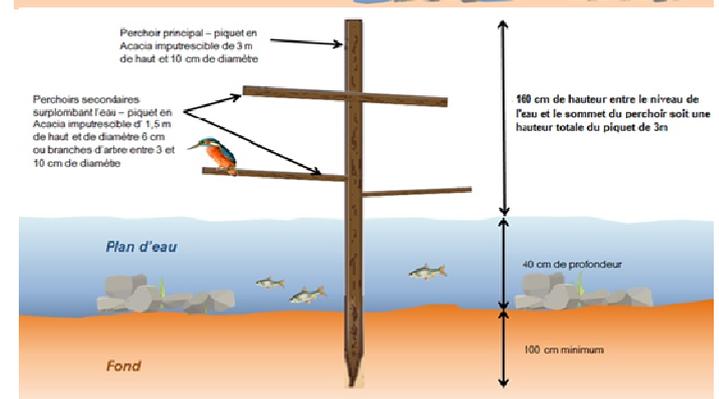
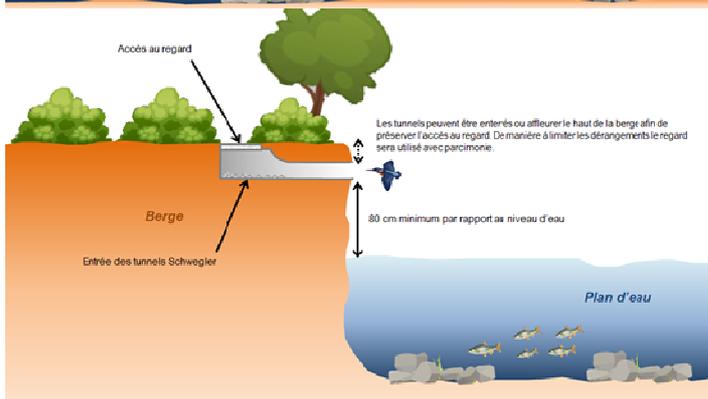
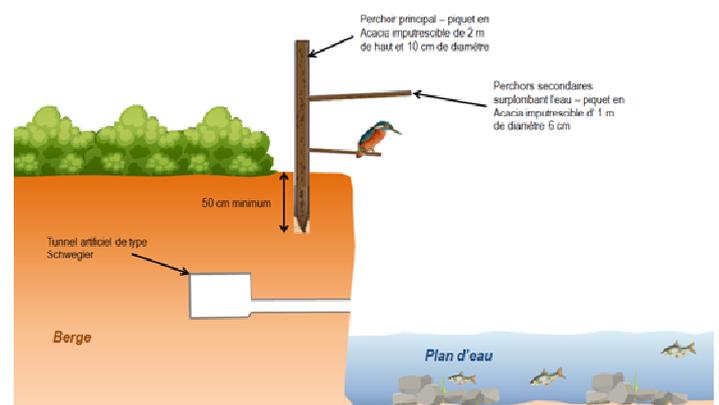
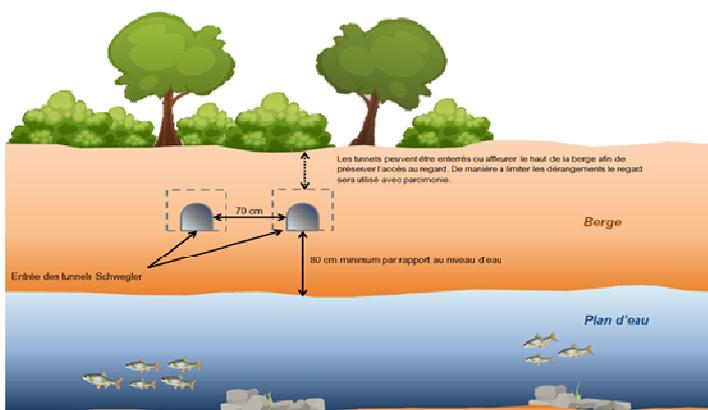
### V.3) L'étude 2017 dédiée au Martin-pêcheur d'Europe

L'animation du site Natura 2000 est réalisée par le Département depuis 2011. Ces missions sont subventionnées à hauteur de 80 % par le FEADER et l'Etat. Dans ce cadre, des études spécifiques à la connaissance du site ou pouvant entrer directement dans la sensibilisation des publics font également l'objet de cette subvention. Ainsi, depuis 2011 ce sont 6 études qui ont été réalisées. Elles ont permis de mieux comprendre l'écologie des espèces, d'identifier les habitats potentiels sur le site et l'élaboration de contrats N2000.

L'étude du Martin-pêcheur d'Europe a été réalisée en 2017. Elle avait pour objectif de proposer des opérations de génie écologique sur trois entités du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis : le parc départemental du Sausset, le parc départemental de la Haute-Ile et la Forêt Régionale de Bondy. Le choix de ces sites s'explique par la volonté des gestionnaires de mettre en place des contrats Natura 2000 sur les plans d'eau dont ils assurent la gestion.

L'étude propose ainsi des aménagements favorables à l'espèce de deux ordres (schémas ci-dessous):

- la création de zones de perchoirs avec des piquets imputrescibles pour que le Martin-pêcheur puisse surveiller son territoire et chasser.
- La création de falaises de sable (rive abrupte) avec des nichoirs artificiels.



## Conclusion et perspectives

Le département de la Seine-Saint-Denis est une terre d'accueil pour les 12 espèces d'oiseaux Natura 2000. Les chantiers de restauration et la gestion actuelle des 15 entités du site Natura 2000 leur sont profitables. En effet, certaines espèces se portent bien et tendent à s'implanter durablement (Blongios nain, Sternes, etc). D'autres, inféodées aux milieux ouverts et semi-ouverts, sont malheureusement en déclin en Seine-Saint-Denis mais plus largement à l'échelle de la Région Ile-de-France. Les explications sont multiples: fermeture des milieux, forte mortalité à la migration, morcellement des territoires, utilisation de produits phytosanitaires, etc....

La Seine-Saint-Denis est un territoire d'innovation et de créativité, qui s'apprête à relever de nouveaux défis en matière de conciliation des activités humaines, l'urbanisation et la protection de ces espaces de respiration, de la faune et de la flore. En effet, de grands projets se dessinent pour les années à venir, qui engendreront des modifications significatives du territoire actuel. La mission de la structure porteuse résidera dans l'accompagnement des différents acteurs pour que le site Natura 2000 soit pris en compte mais aussi pour que la qualité patrimoniale de nos espaces soit reconnue et devienne une véritable valeur ajoutée pour ces projets.

Le savoir est une part importante de la protection des entités du site, c'est pourquoi les années à venir seront également dédiées à de nouvelles démarches au profit d'une meilleure connaissance du site Natura 2000. Les formations 2017 seront ainsi reconduites en visant en priorité les observ'acteurs, les professionnels des Etablissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales partenaires.

Enfin, l'actualisation du DOCOB sera primordiale pour dresser une photographie plus réaliste du site Natura 2000 d'aujourd'hui.



# Annexe 1: le comité de pilotage du site Natura 2000

## Président du Comité de Pilotage

### Représentants des communes et territoires

Aulnay-sous-Bois  
Bagnolet  
Clichy-sous-Bois  
Coubron  
Dugny  
Ile-Saint-Denis  
La Courneuve  
Livry-Gargan  
Montfermeil  
Montreuil  
Neuilly-Plaisance  
Neuilly-sur-Marne  
Le Raincy  
Rosny-sous-Bois  
Saint-Denis  
Sevran  
Stains  
Vaujours  
Villepinte  
Plaine Commune  
Est-Ensemble  
Grand Paris -Grand Est  
Terres d'envol

### Représentants des structures publiques

Région Ile-de-France  
Agence des Espaces Verts  
Syndicat interdépartemental de la propriété agricole rurale  
Réseau ferré de France  
Centre régional de la propriété foncière d'Ile-de-France  
Conservatoire botanique nation du bassin parisien  
Agence française pour la biodiversité  
Office nationale de la chasse et de la faune sauvage  
Conseil scientifique régional du patrimoine naturel  
Fédération interdépartementale des chasseurs  
Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France  
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie  
Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Agence de l'eau Seine-Normandie  
Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement  
Comité départemental du mouvement national de lutte pour l'environnement

### Représentants des associations locales

Ligue pour la protection des oiseaux Ile-de-France  
Office pour les insectes et leur environnement  
Association environnement 93  
Association des amis naturalistes des coteaux d'Avron  
Association Forêt en Aulnoye

### Propriétaires fonciers privés

Placoplatre Saint-Gobain

 **Quorum**

 **Partenaires du site Natura 2000**

## Annexe 2: rappel des missions de la structure animatrice du site Natura 2000

Afin de mettre en œuvre les actions du Document d'objectifs (DOCOB), le département de Seine-Saint-Denis a été désigné structure animatrice pour le site Natura 2000. L'animateur a la charge de s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB, notamment à travers des outils comme la contractualisation avec les propriétaires du site. Il fait également le lien avec les services de l'État, garants du bon état de conservation des habitats naturels et des espèces du site.

Les missions de la structure animatrice du site Natura 2000 s'articulent autour de plusieurs volets :

- **La mise en œuvre des actions prévues par le DOCOB**, notamment à travers la contractualisation (contrats Natura 2000) ;
- **L'assistance aux porteurs de projets soumis à évaluation des incidences** ;
- **L'amélioration des connaissances et du suivi scientifique des espèces** ayant valu la désignation du site;
- **La communication, l'information, et la sensibilisation** du grand public, élus, services techniques, porteurs de projets... ;
- **La veille à la cohérence des politiques publiques** par la mise en relation de Natura 2000 avec les autres orientations publiques ;
- **La gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site** telle que la préparation du COPIL annuel, des comités techniques, etc...
- **L'évaluation annuelle de la mise en œuvre du DOCOB** par l'organisation d'un bilan annuel présenté lors du COPIL.



### Annexe 3: suivi de l'état de conservation des espèces Natura 2000 de 2015 à 2017

Butor étoilé	2015	2016	2017
Parc du Sausset	1 individu	2 individus	1 ou 2 individus
Parc Georges-Valbon	2 individus	1 individu	1 ou 2 individus

Blongios nain	2015	2016	2017
Parc Georges-Valbon	2 couples + 6 juvéniles	2 couples + 3 juvéniles	2 couples + 4 juvéniles
	1 hivernant	1 erratique	1 couple probable
Parc du Sausset	1 couple + 4 juvéniles	2 couples + 2 juvéniles	1 couple + 4 juvéniles
	1 couple probable	1 erratique	
Parc de la Haute-Ile	/	1 immature	/
Forêt Régionale de Bondy	/	/	1 adulte en vol

Sterne pierregarin	2015	2016	2017
Parc Georges-Valbon	1 individus	3 individus	1 couple + 2 juvéniles
Parc du Sausset	2 couples + 1 juvénile	1 couple + 1 juvéniles	1 couple + 1 juvénile
Parc de la Haute-Ile	3 individus	5 individus	1 couple + 2 juvéniles
Parc des Beaumonts	1 individus	2 individus	/
Terrain des Essences	/	/	2 individus en halte

Martin-pêcheur d'Europe	2015	2016	2017
Parc de la Haute-Ile	3 individus	2 individus	3 individus
Parc Georges-Valbon	2 individus	1 individu	2 individus
Parc du Sausset	3 individus	1 individu	1 ou 2 individus
Parc de l'Île Saint-Denis	1 individu	/	/
Terrain des Essences	/	/	1 individus

Pic mar	2015	2016	2017
Parc forestier de la Poudrerie	4 individus	4 individus	3 individus
Forêt Régionale de Bondy	1 couple	3 à 5 couples	3 couples
Bois de Bernouille	1 couple	/	/
Fosse Maussoin	/	1 individu	/
Plateau d'Avron	/	1 individu	/
Parc du Sausset	/	1 individu	/
Georges- Valbon	/	/	1 individu
Ville-Evrard	/	/	1 individu

Pic noir	2015	2016	2017
Parc forestier de la Poudrerie	2 couples + 2 juvéniles	1 couple + 2 juvéniles	1 couple
Forêt Régionale de Bondy	1 couple	1 individu	1 couple
Coteaux d'Aulnoye	/	1 ou 2 individus	1 couple
Parc de la Haute-Ile	1 individu	1 individu	/
Bois de Bernouille	1 couple	1 individu	/
Parc des Beaumonts	1 individu	1 individu	1 individu

Bondrée apivore	2015	2016	2017
Parc de la Haute-Ile	/	1 individu	1 individu
Parc des Beaumonts	64 individus en vol + 1 halte	15 individus en vol + 2 halte	97 individus en vol
Parc du Sausset	3 individus en vol	1 individus en vol	1 individu
Bois de Bernouille	1 couple	1 couple	1 couple
Parc Georges-Valbon	/	5 individus	/
Parc forestier de la Poudrerie	/	1 individu	1 individu

Pie-grièche écorcheur	2015	2016	2017
Parc du Sausset	1 individu en halte	/	/
Parc des Beaumonts	1 à 3 individus en halte	/	/
Plateau d'Avron	/	1 individu	/

Hibou des marais	2015	2016	2017
Parc de la Haute-Ile	1 individu	/	/
Parc des Beaumonts	/	/	1 individu

Busard Saint-Martin	2015	2016	2017
Parc des Beaumonts	5 individus	3 individus	5 individus

Busard Cendré	2015	2016	2017
Parc des Beaumonts	/	/	3 individus